



France
Gestion

et



vous proposent **LE BAROMETRE**
en collaboration avec la



Le baromètre est un indicateur économique
qui vous informera sur **les tendances des TPE en France.**

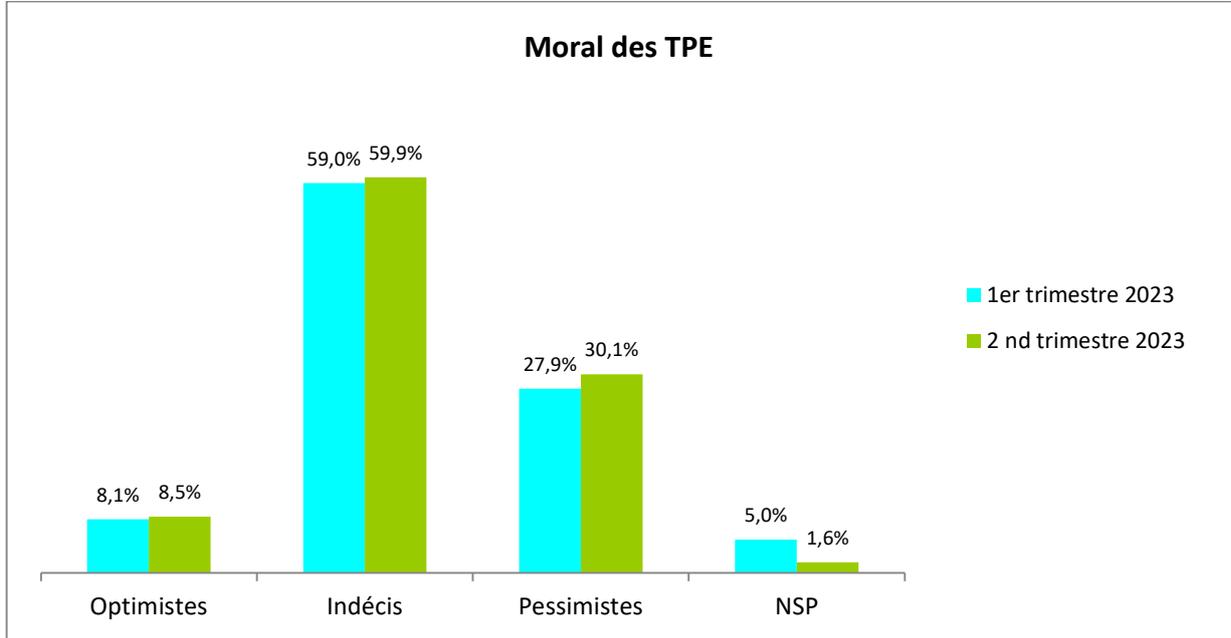
Il repose sur **des données nationales**
collectées trimestriellement.

Cet outil précieux ne peut fonctionner que
grâce à **votre participation volontaire**,
et nous comptons sur votre participation.

RESULTATS BAROMETRE 2nd TRIMESTRE 2023

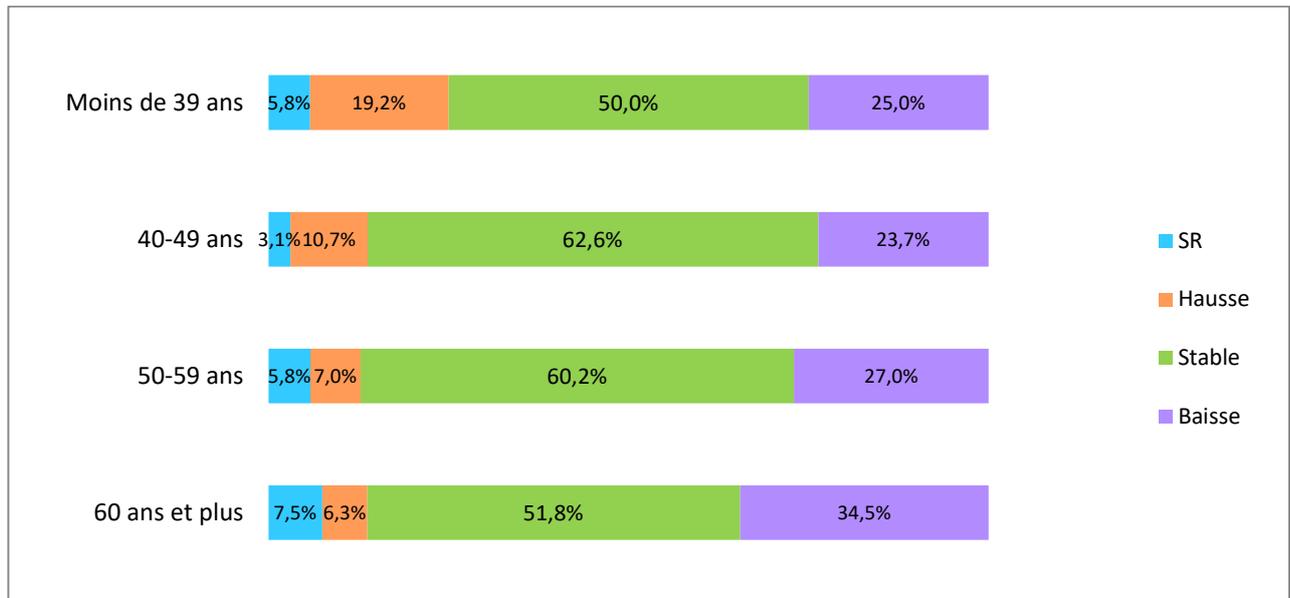
Partie récurrente

1 - Tendances sur l'activité de l'entreprise



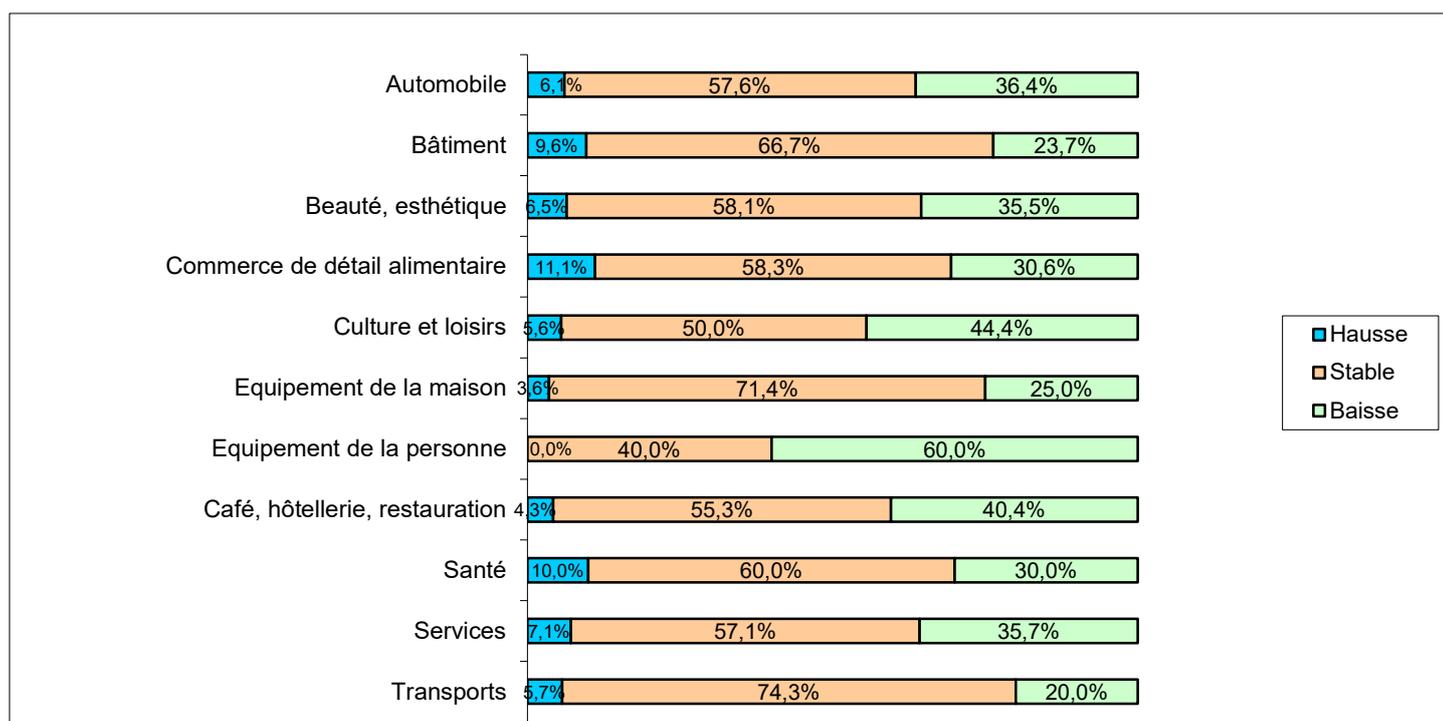
Pour ce second trimestre 2023, le taux d'optimistes augmente sensiblement, (8,5% vs 8,1%), le taux d'indécis (59,9% vs 59,0%) également et le taux de pessimistes augmente (30,1% vs 27,9%).

Répartition par tranche d'âge de cette tendance



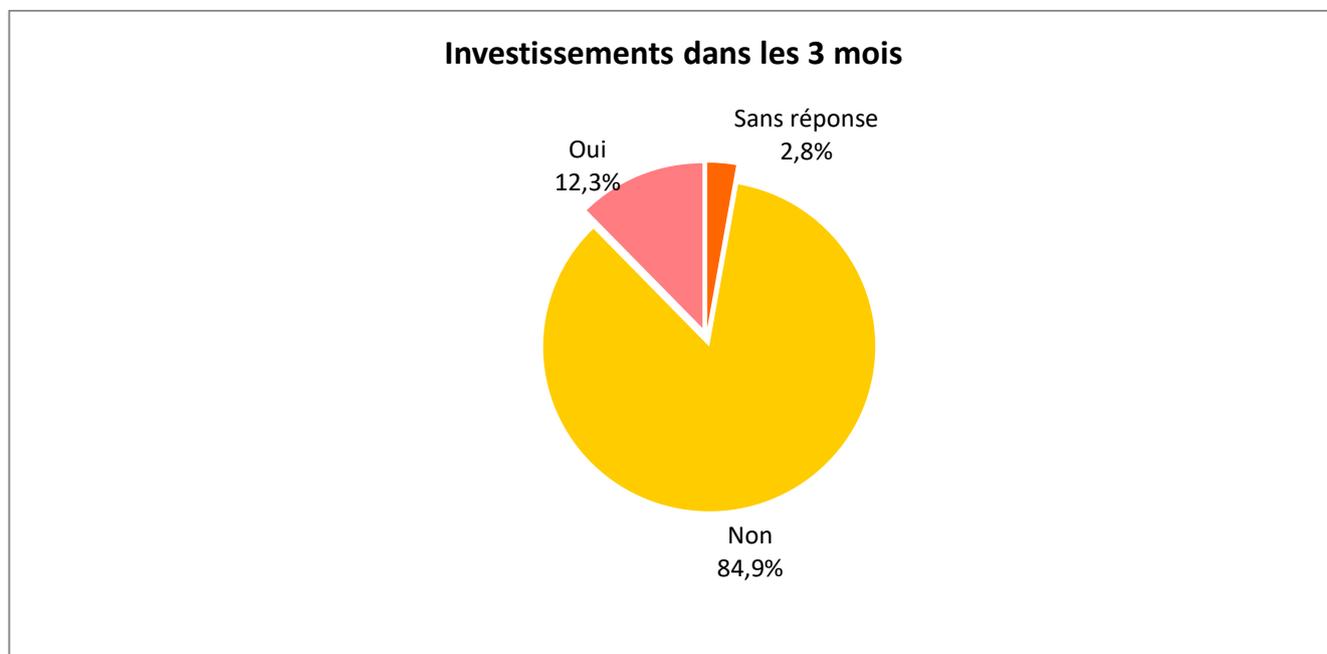
Ce trimestre, l'ensemble des dirigeants de TPE ayant moins de 50 ans prévoient une activité stable (de 60,2, 62,6 % et 50,0%) tandis que les plus de 50 ans sont plus pessimistes et prévoient une baisse de leur activité (34,5%).

Répartition par secteur de cette tendance

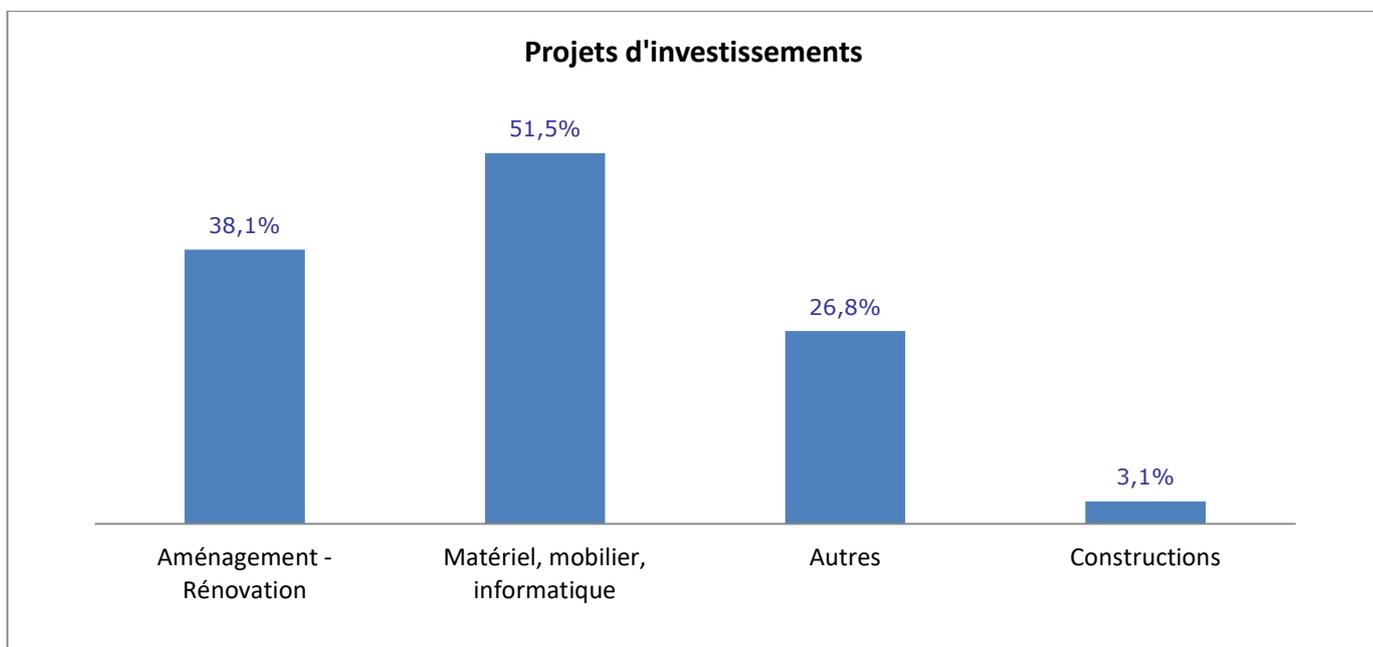


Les secteurs « Commerce de détail alimentaire » (11,1%), « Santé » (10,0%), « Bâtiment » (9,6%), sont les seuls à prévoir une hausse d'activité pour ce second trimestre 2023. Les autres secteurs prévoient une baisse d'activité, « Equipement de la personne » (60,0%), « Culture et loisirs » (44,4%), « Café, hôtellerie, restauration » (40,4%), « Automobile » (36,4%), « Services » (35,7%), « Beauté Esthétique (35,5%).

2 - Investissements

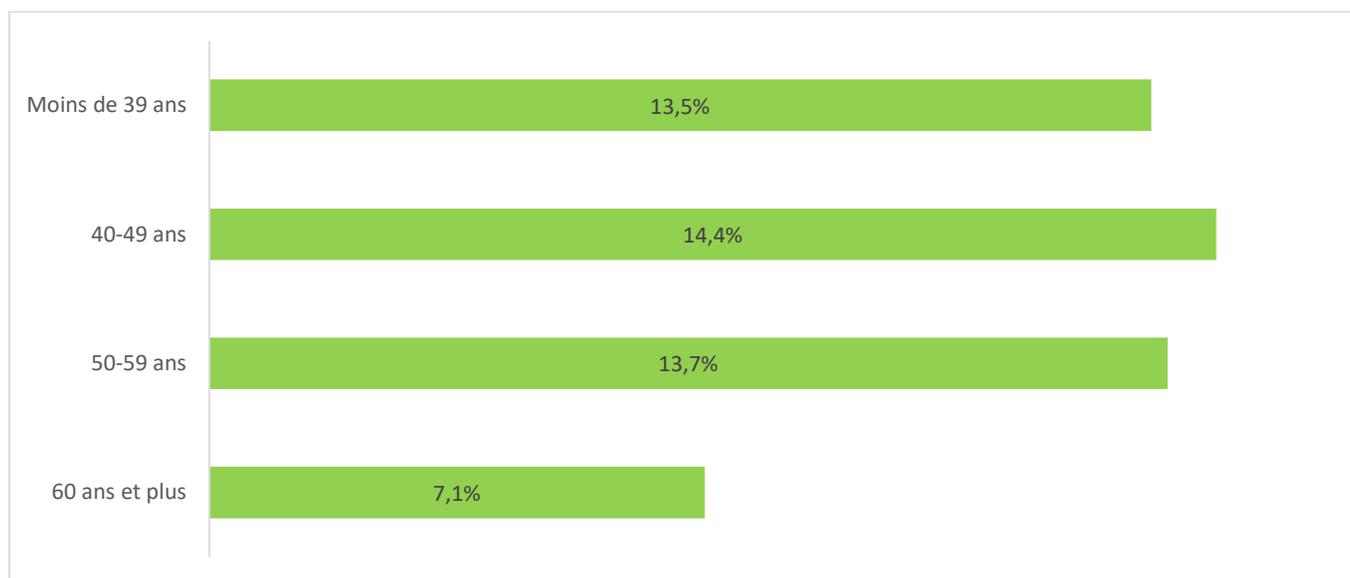


Les projets d'investissements sont stables ce trimestre et concernent 12,3% des entreprises interrogées, contre 12,2% au trimestre précédent.

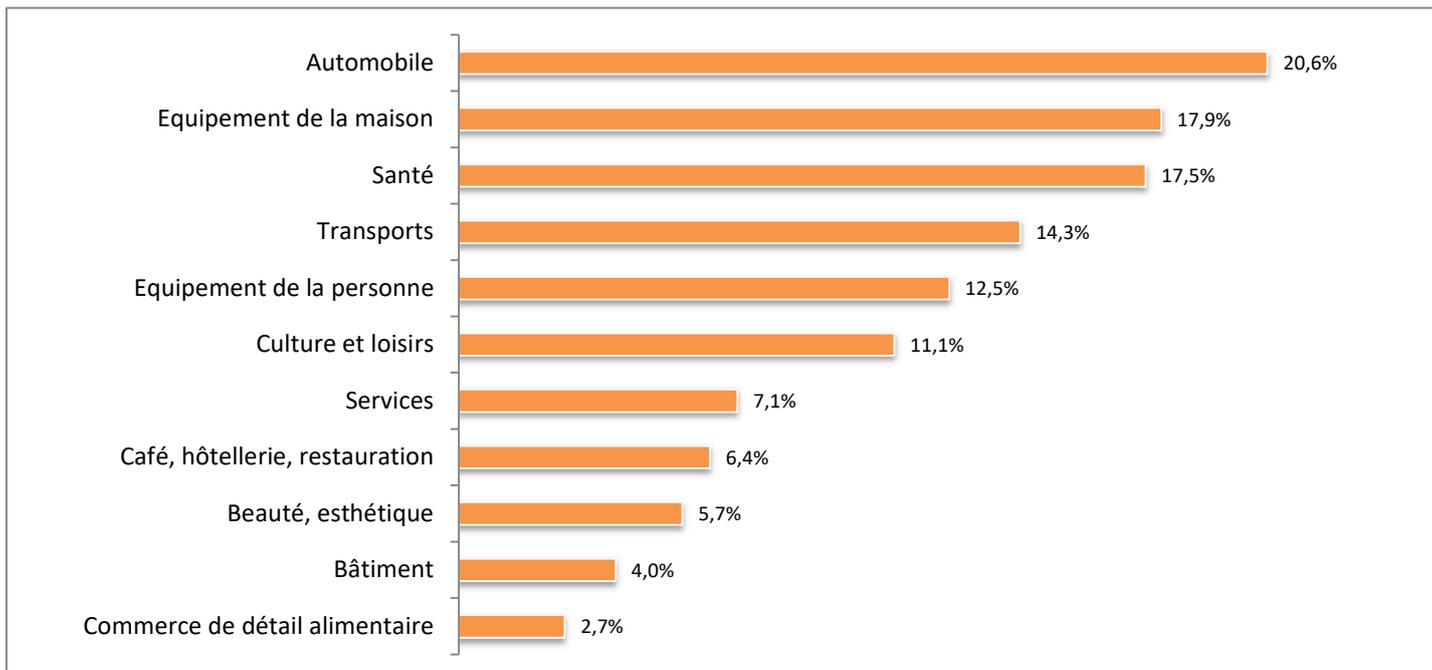


Pour ce premier trimestre 2023, les projets d'investissements les plus concernés sont les investissements « Matériel, mobilier, informatique » (51,5%) suivis des « Aménagements-Rénovation » (38,1%) et par le poste « Autres investissements » (26,8%).

Profil des investisseurs



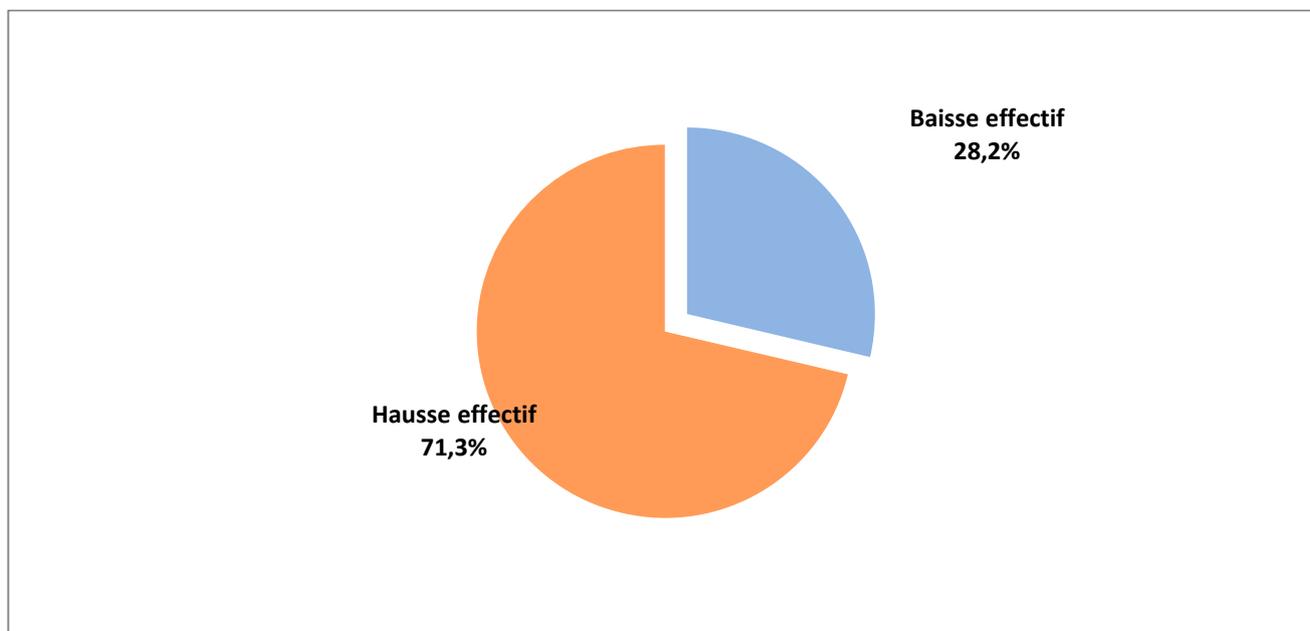
Les chefs d'entreprises qui investissent le plus ont moins de 50 ans et viennent principalement des secteurs « Automobile » pour (20,6%), « Equipement de la maison » pour (17,9%), suivis des secteurs « Santé » (17,5%), « Transport » (14,3%), « Equipement de la personne » (12,5%), « Culture et loisirs » (11,1%), « Equipement de la personne » (3,7%). Les secteurs « Services », « Café Hôtellerie Restauration » « Beauté esthétique » affichent respectivement (7,1%) et (6,4%) et (5,7%). Le « Bâtiment » et le « Commerce de détail alimentaire » arrivent en dernière position avec (4,0%) et (2,0%).



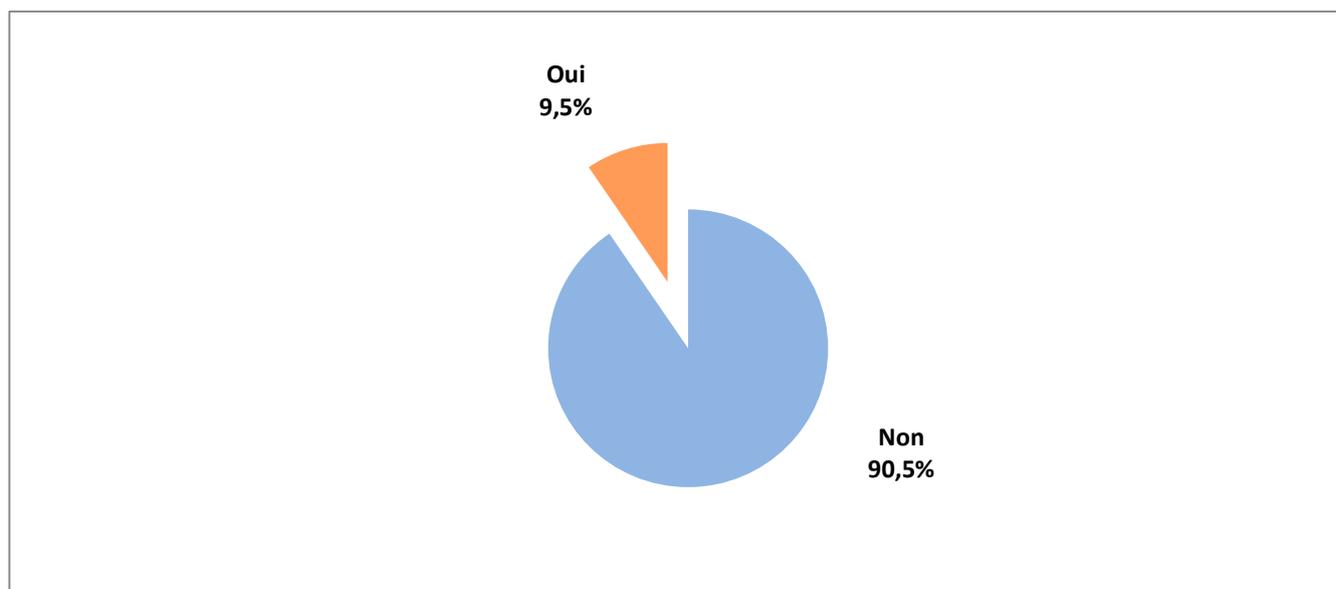
3 - Effectif actuel et variation d'effectif au cours des 3 derniers mois et des 3 prochains mois

L'effectif moyen actuel est de 1,3. Pour deuxième trimestre, le secteur « Bâtiment » est celui qui recense le plus d'effectif (11,6%) suivis des secteurs « Santé » et « Café hôtellerie restauration » qui affichent respectivement (10,5% et 9,6%). Le secteur « Equipement de la personne » arrive en dernier avec 0,7%.

Au cours des 3 derniers mois 71,3 % des entreprises interrogées ont vu leur effectif varier à la hausse (en moyenne 1,4 personne) et 28,2 % à la baisse (en moyenne 0,7 personne).

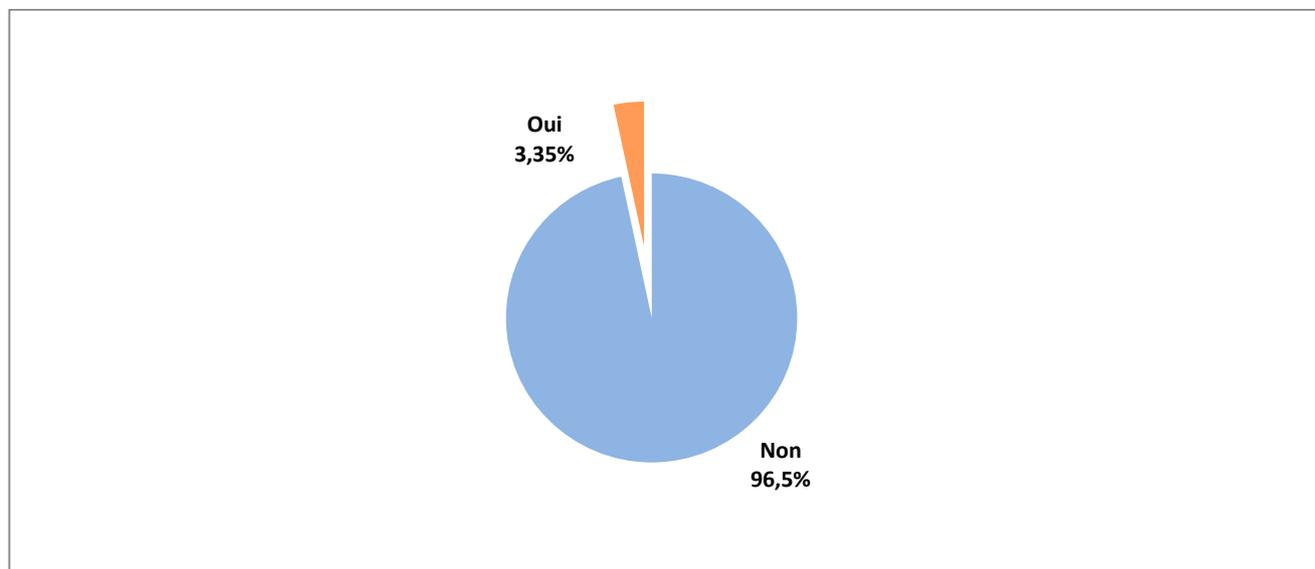


Prévision d'embauche dans les 3 prochains mois



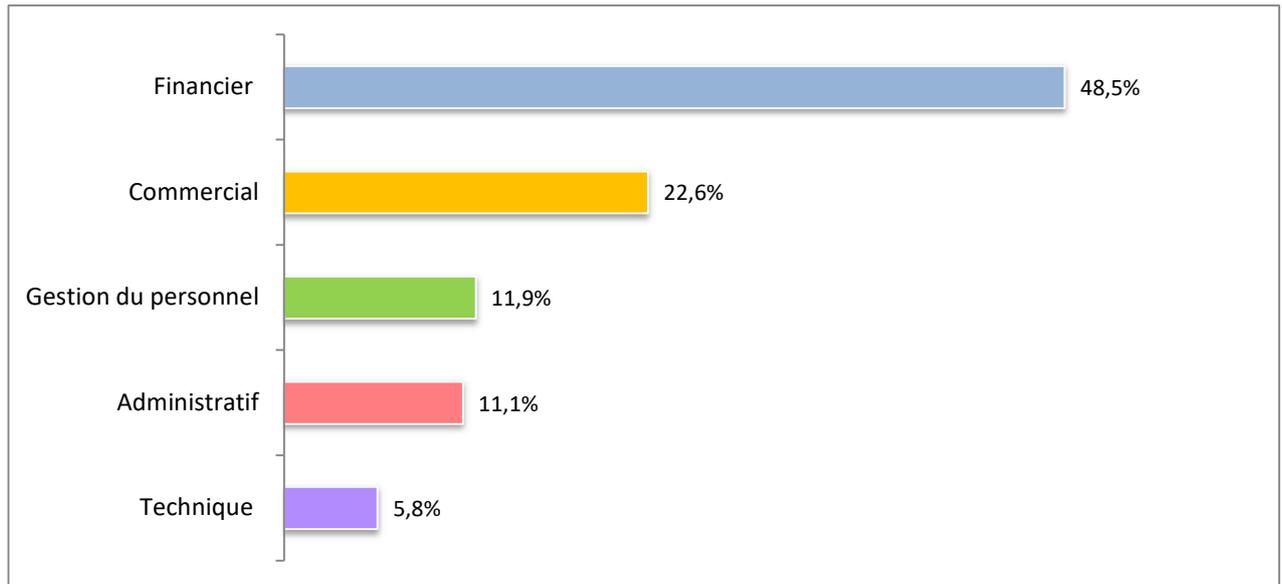
Au cours de ce second trimestre 2023, 9,5% des entreprises interrogées souhaitent recruter, en moyenne 1,4 personne. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs « Café, Hôtellerie Restauration » (39,6%), « Santé » (28,6%), « Services » (12,9%), « Bâtiment » (10,4%) et « Automobile » et « Commerce de détail alimentaire » pour respectivement (8,1%) chacun, suivis des secteurs « Beauté Esthétique » (7,0%), « Equipement de la personne » (6,3%) « Transport » (5,6%) et « Equipement de la maison » (3,6%).

Prévisions de Licenciement dans les 3 prochains mois



Ce trimestre 3,35 % des entreprises envisagent au moins un licenciement, (rappel du trimestre précédent (2,5)). Cela représenterait 1,27 poste supprimé. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs « Auto » (13,3%) et « Santé » (9,2%) et « Café Hôtellerie Restauration » (7,0%) suivis des secteurs « Bâtiment » (3,3%), « Services » (2,2%), « Commerce de détail alimentaire » (2,1%) et « Beauté Esthétique » (1,1%).

Préoccupations majeures dans la gestion de l'entreprise



Préoccupation par tranche d'âge

Ce trimestre encore, la gestion financière est ce qui préoccupe le plus les entreprises, principalement les moins de 50 ans (52,5%), le côté commercial est la préoccupation des plus de 60 ans (26,5%) (contre 26,7% le trimestre précédent).

4 - Enquête - Relations avec les banques.

Rappel : La FCGA et la Banque de France mènent une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; Environ 1200 TPE adhérentes ont répondu, 4000 PME et 500 ETI.

Selon les entreprises, les demandes de crédits demeurent stables et bien servies pour ce 2^{ème} trimestre 2023.

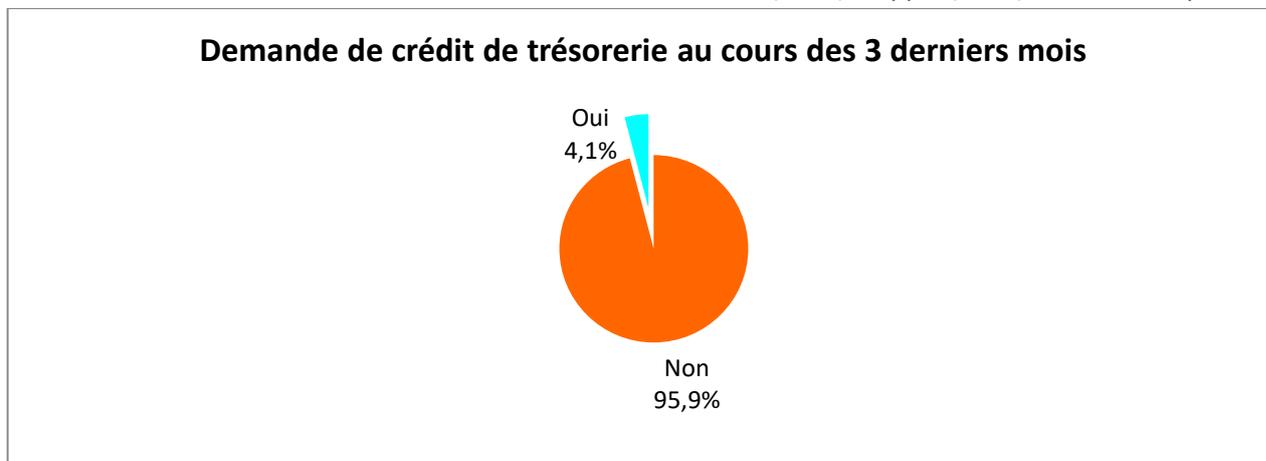
La proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits est stable au 2nd trimestre 2023, avec une légère diminution pour les crédits d'investissements demandés par les ETI.

Le taux d'obtention de crédits se maintient à un niveau élevé pour les crédits d'investissements. Il augmente pour les crédits de trésorerie accordés aux TPE.

La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit continue d'augmenter.

Demande de crédit de trésorerie

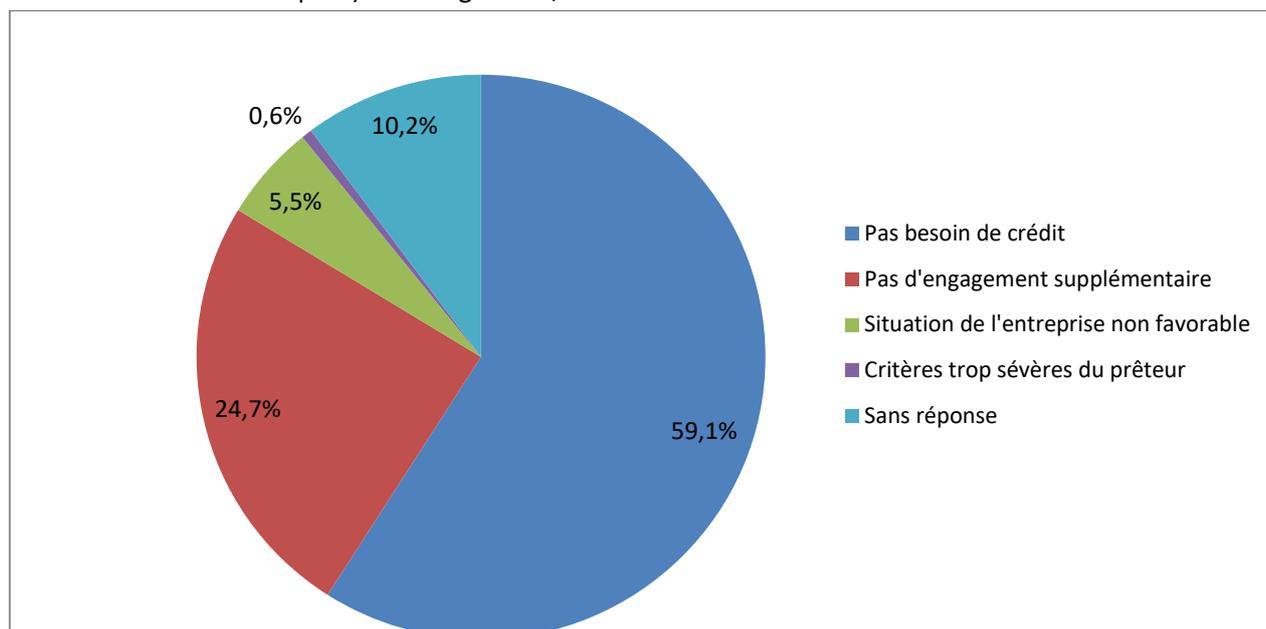
La demande de nouveaux crédits de trésorerie est stable à un niveau bas (4,1%), Rappel (4,0%) au trimestre précédent.



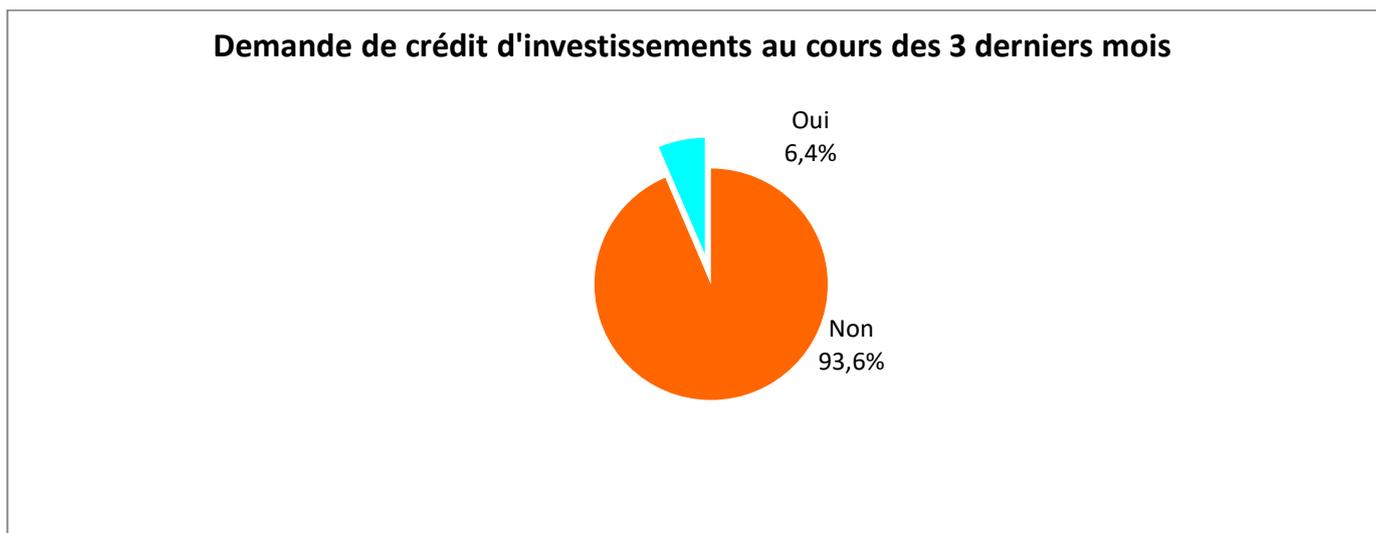
Parmi ces entreprises 83 % ont obtenu un crédit de trésorerie à hauteur de 75% au moins du montant sollicité. Ce taux est légèrement plus faible que le trimestre précédent (93%).

Raisons de l'absence de demande de crédit de trésorerie dans les TPE

La cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin (59,1% vs 56,4%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 0,6%.



Demande de crédit d'investissements



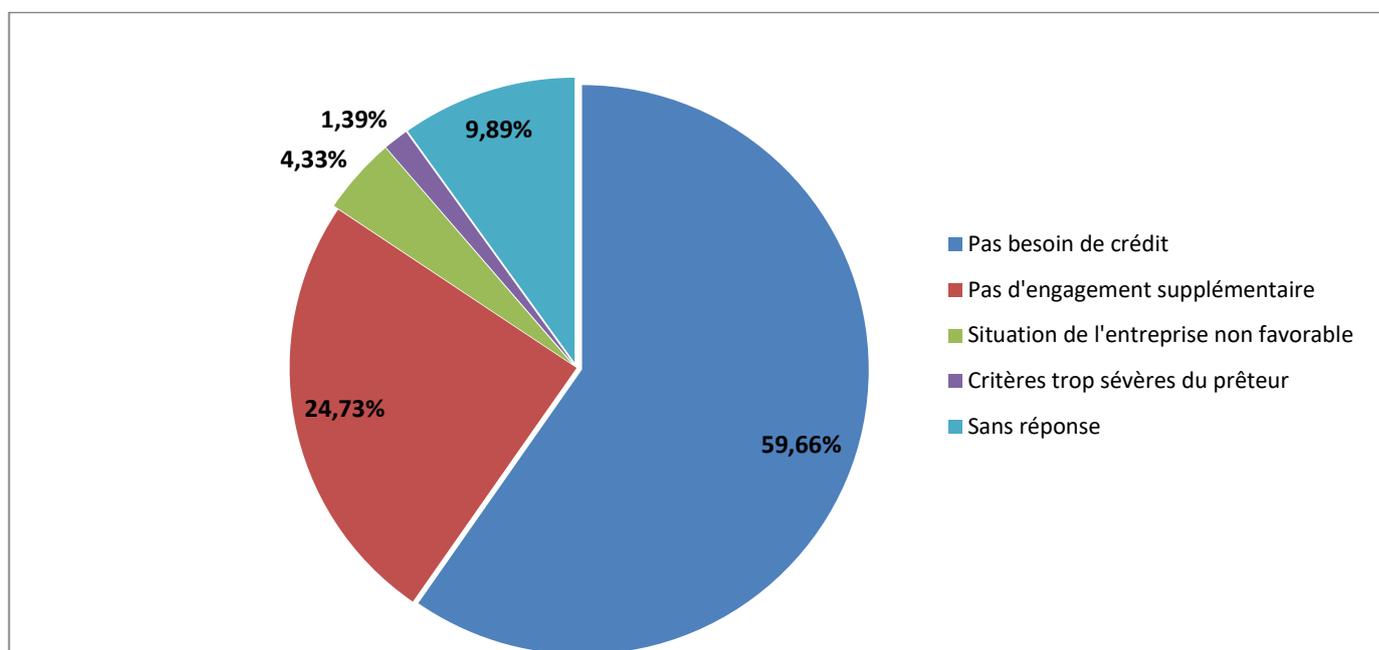
Ce trimestre, la demande de nouveaux crédits d'investissements est de (6,4%) et est stable par rapport au trimestre précédent (6,0%).

Parmi ces entreprises encore 89% des TPE ont obtenu un crédit d'investissements à hauteur de 75% au moins du montant sollicité. (83% au trimestre précédent).

Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé.

Près de 93% des entreprises interrogées indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie (90% au trimestre précédent).

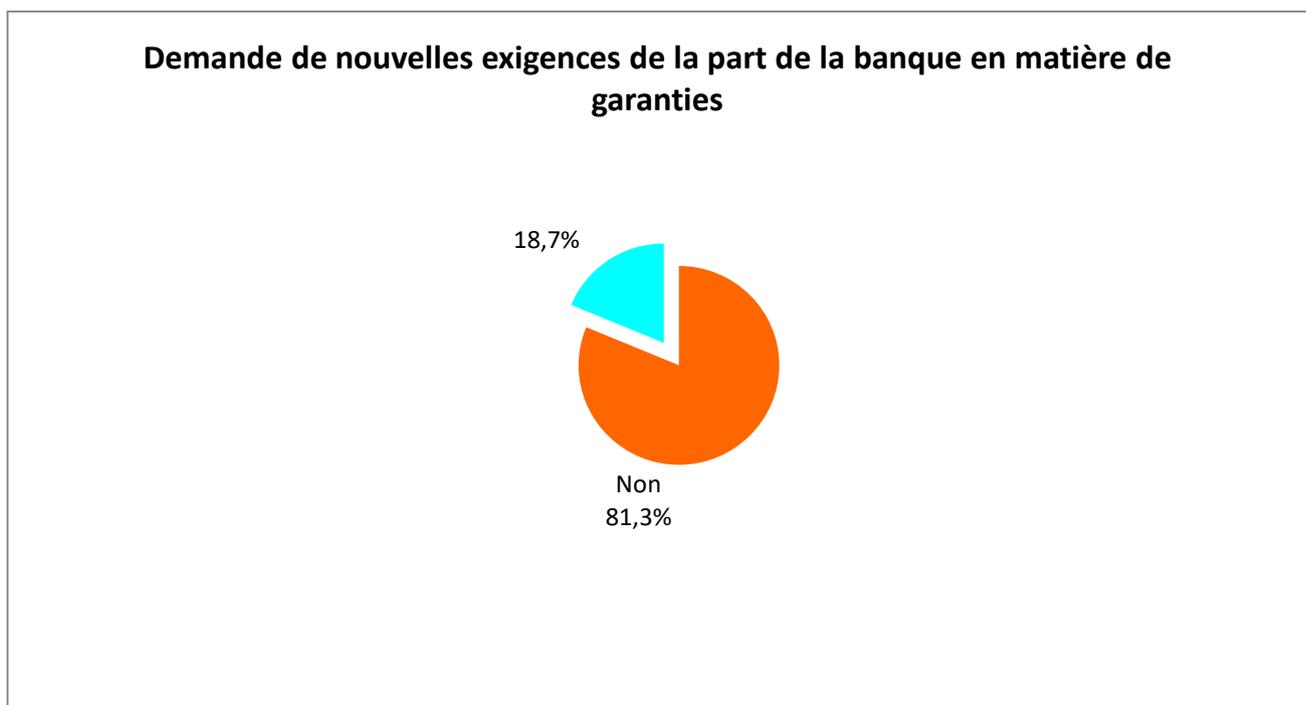
Raisons de l'absence de demande de crédit d'investissements dans les TPE



Comme pour le crédit de trésorerie, la cause principale de l'absence de demande de crédit d'investissements est l'absence de besoin (59,66%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 1,39%.

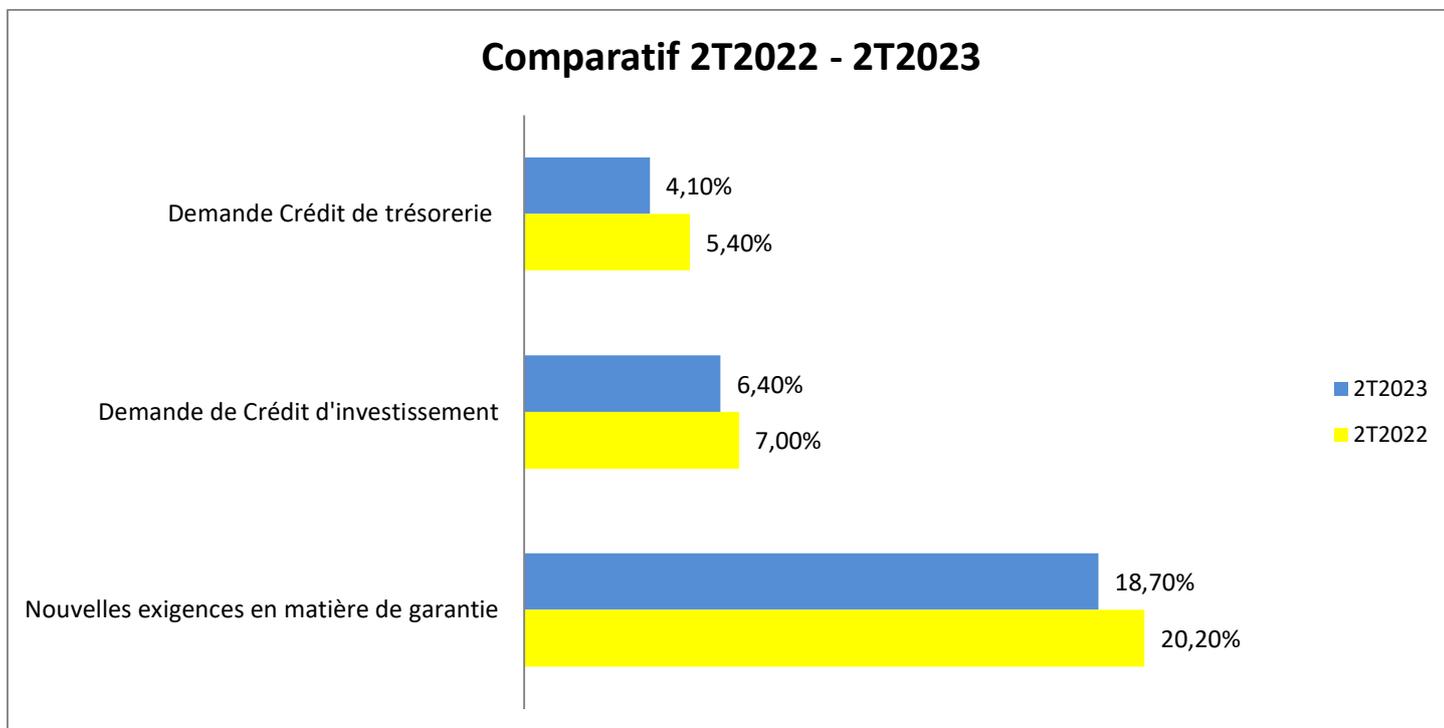
L'auto censure : Un comportement d'autocensure désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

Demande de nouvelles exigences en matière de garantie



Pour ce trimestre 18,7% des TPE interrogées déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties (contre 16,4% au trimestre précédent).

Comparatif Résultats enquête 2T2023 / 2T2022 *Enquête liée à l'accès au crédit de trésorerie et d'investissement*



Au 2nd trimestre 2023 par rapport au 2nd trimestre 2022, la demande des TPE est un peu plus faible pour les crédits de trésorerie 4,10% vs 5,0%, la demande concernant les crédits d'investissements diminue 6,4% vs 7,0%. La demande de nouvelles exigences diminue légèrement (18,7% en 2023 contre 20,2% en 2022).



1^{er} août 2023

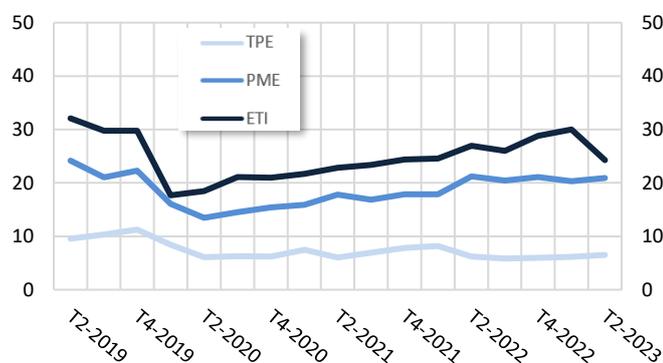
Accès des entreprises au crédit en France • 2^{ème} trimestre 2023

Selon les entreprises, les demandes de crédits sont stables et bien servies

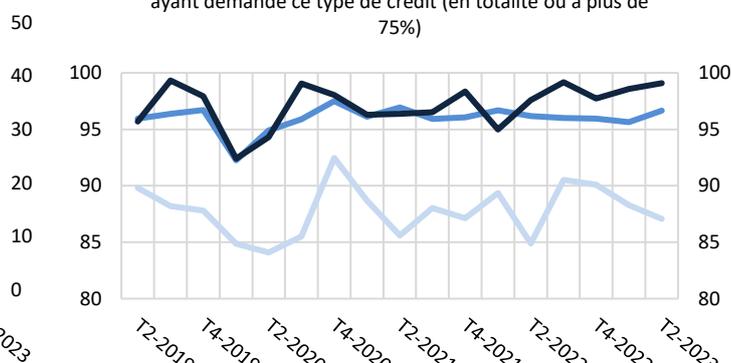
- La proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits est stable au T2 2023, avec une légère diminution pour les crédits d'investissement demandés par les ETI.
- Le taux d'obtention de crédits se maintient à un niveau très élevé pour les crédits d'investissement. Il augmente pour les crédits de trésorerie accordés aux TPE.
- La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit continue d'augmenter, mais avec une ampleur moindre que les trimestres précédents.

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 1 500 TPE grâce à un partenariat avec la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA). N.B. : seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

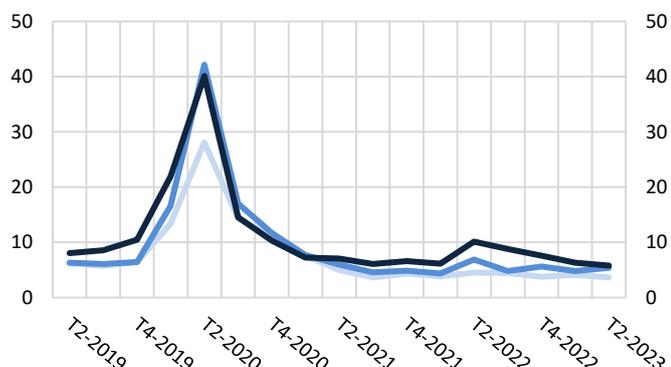
1. Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



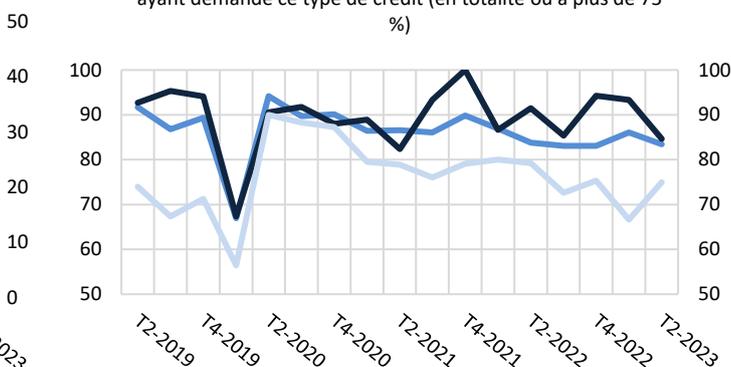
2. Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



3. Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



4. Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



Données non corrigées des variations saisonnières, proportion d'entreprises en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment
Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE = 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

- La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 1 sur la figure ci-dessus) est stable au T2 2023 pour les TPE, en légère augmentation pour les PME, et diminue pour les ETI à 24 % après 30 % au T1 2023.
- Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits demeurent très élevés : 87 % des TPE, 97 % des PME et 99 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (Cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

- La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 3) est stable à un niveau bas pour les TPE, les PME et les ETI.
- Le taux d'obtention pour ce type de crédit diminue pour les PME à 83 % (contre 86 % au T1 2023), et dans une proportion plus élevée pour les ETI à 85 % (contre 93 % au T1 2023). Il augmente toutefois à 75 % pour les TPE, ces dernières bénéficiant d'un taux d'obtention plus élevé en moyenne qu'avant la crise Covid.



Compléments

1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

- Les demandes augmentent d'un point pour les PME comme pour les ETI : ainsi, 34 % des PME et 46 % des ETI ont fait une demande au cours des 12 derniers mois.
- Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), dans 95 % des cas pour les PME et les ETI.
- 53 % des PME ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, soit 1 point de moins qu'au trimestre précédent. 62 % des ETI ont tiré sur leurs lignes de crédit, ce qui représente également d'une diminution d'un point par rapport au T1 2023.

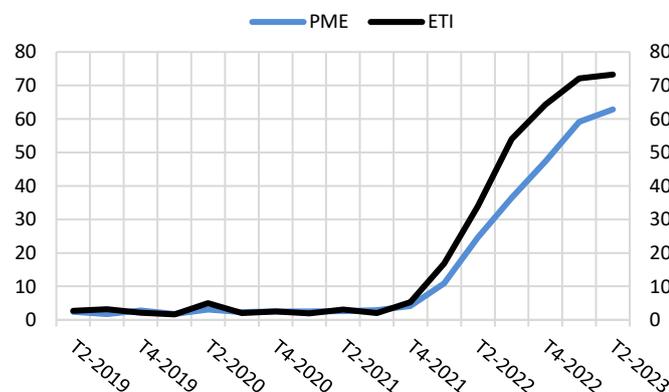
2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

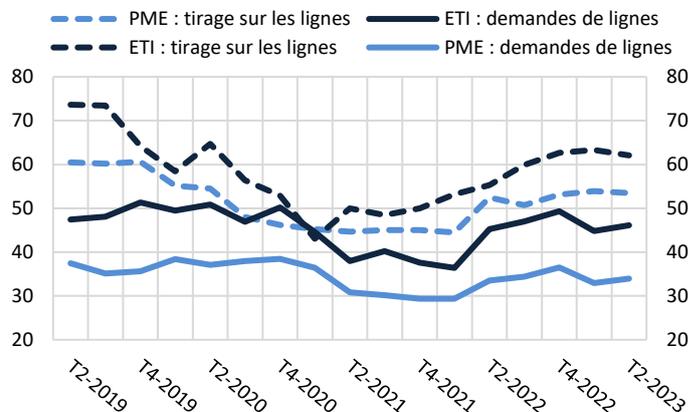
- Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé pour toutes les tailles d'entreprises : 89 % des TPE, 94 % des PME et 96 % des ETI ayant sollicité ce type de crédit l'ont obtenu (entièrement ou à plus de 75 %).

3. Evolution du coût du crédit

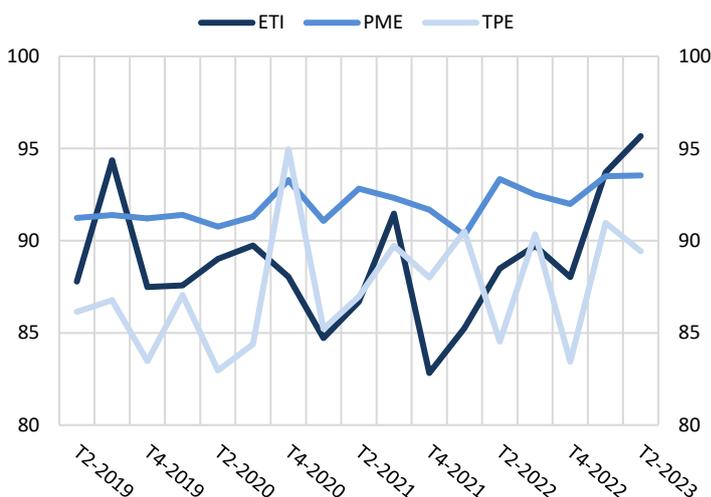
Proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit (en %)



Proportion d'entreprises ayant fait une demande de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en %) et proportion d'entreprises ayant tiré sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne)



Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipement en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



- Au T2 2023, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût global du crédit par rapport à leurs précédentes demandes de crédit continue d'augmenter, toutefois avec un moindre ampleur qu'aux trimestres passés.
- 63 % des PME et 73 % des ETI rapportent une hausse du coût du crédit obtenu par rapport à leurs précédentes demandes.

